

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Sarthe  
C.C.A.S.de Saint-Georges-du-Bois

CCAS 202605/01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS**

L'an deux mille vingt-six le 21 mai à 18 heures 30 minutes, le C.C.A.S. légalement convoqué le 7 mai 2026 s'est réuni à la mairie de Saint Georges du Bois sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs ROBIN, ANNIC, MORVAN, CHALLIOL, BERGEOT, FRESLON, VINCENT, FOSSE

ABSENTS ET EXCUSES :

Mme MENARD, Mme ROPARS

Madame Marianne CHALLIOL a été élue secrétaire de séance.

**ÉLECTION DU VICE-PRESIDENT DU CCAS**

Le maire, président du centre communal d'action sociale, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président. Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Candidature déclarée : ROBIN Murielle

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président au scrutin secret.

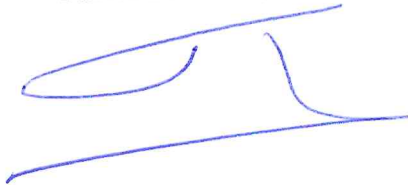
Est élu vice-président :

Mme ROBIN Murielle

Pour copie conforme,

Le président,

Franck BRETEAU



La secrétaire,

Marianne CHALLIOL

